

Vous envisagez de présenter la candidature de votre enfant à une classe à horaires aménagés...ce qu'il faut prendre en considération :

Fonctionnement et intérêt

Dans les classes à horaires aménagés, les élèves bénéficient outre de l'enseignement général, d'un enseignement musical intégré et dispensé à l'école pendant le temps de classe par des professeurs du Conservatoire.

CP et CE1 : formation musicale, chant choral.

CE2, CM1, CM2 : formation musicale, chant choral et formation instrumentale (pratique individuelle et pratique collective : orchestre)

Les élèves sont dispensés des frais d'inscription et de scolarité du Conservatoire.
Les classes CHAM comptent 22 élèves.

Contraintes organisationnelles

L'école Lully-Vauban est située 87 av de Paris. La circulation à Versailles est dense notamment le matin.

Les classes musicales voient, deux fois par semaine, leur matinée prolongée jusqu'à 12H00, cela induit une fréquentation de la cantine presque inévitable ces deux jours-là.

Les dérogations pour fratrie, que ce soit pour l'école maternelle voisine ou en traditionnel à l'école Lully-Vauban, ne sont pas toutes acceptées.

En formation musicale et en instrument, méthodes et partitions sont en partie à acheter par la famille.

Quelques manifestations et évènements se déroulent le soir ou le samedi.

Investissement de la scolarité

Ce choix de cursus suppose un investissement quotidien de l'enfant mais aussi des parents. En effet, l'enfant doit travailler tous les jours sa musique (15 minutes en CP et beaucoup plus au fil de la scolarité) cette contrainte nécessite un suivi régulier.

Il est important de savoir que l'enfant a un contrat "tacite" chaque année, qu'il ne renouvelle que si ses progrès sont suffisants. (C'est heureusement très généralement le cas).

L'enfant mène de front sa formation musicale et générale. Ce système n'est pas adapté aux enfants lents ou en difficulté scolaire.

Enfin et surtout, il est indispensable que l'enfant conserve une motivation et un intérêt constant pour la musique dont l'apprentissage est difficile et contraignant.

Le Directeur
Jean-Paul LE FLOCH